

Nbre de résidents le jour de la visite 73

Inspecteur national des services du domaine de la santé et des services sociaux (l'inspecteur national) de Santé Québec Visite de la qualité du milieu de vie en CHSLD / MDA MA Rapport

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DU-CHATEAU		
Statut	Privé conventionné	Nbre de lits perm. au permis	64
Établissement	Groupe Champlain inc.	Adresse	1231, RUE OLIVIER-MARIE-GENDRON
Région	Lanaudière	Ville	Berthierville
Informations sur la visite			
Date de la visite	18 février 2025		

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par l'équipe d'évaluation de l'inspecteur national, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe d'évaluation est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

L'inspecteur national encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

Accueil du résident et des personnes proches aidantes

S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions structurées sont mises en place pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.		

Droits des résidents et personnes proches aidantes

(ñ) (fii)

Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers).

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation

du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation fait la promotion		
des droits des résidents en		
informant le résident et ses		
proches de l'existence du comité		
des usagers et du commissaire aux		
plaintes et à la qualité des		
services.		
• Le comité des usagers a réalisé		
une activité de promotion pour		
faire connaître son rôle, ses		
fonctions et les droits des		
résidents, au cours de la dernière		
année.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les résidents sont consultés afin 		
de donner leur point de vue sur la		
qualité de leur milieu de vie.		
Un mécanisme structuré est mis		
en place annuellement pour		
évaluer le degré de satisfaction		
des résidents et de leurs proches.		
des residents et de leurs proches.		

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches:

proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu, notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de sensibilisation sont offertes au personnel en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi qu'aux résidents, leurs proches et aux différents acteurs du milieu afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance. Le personnel connait l'obligation de signaler lors d'une situation de maltraitance.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident. Le personnel respecte l'intimité du résident.		

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
,, ,,	ziement(s) non comorme(s)	necommunication(s)
Le formulaire Histoire de vie est		
complété pour les résidents et mis		
à la disposition des différents		
acteurs du milieu de vie.		
La pratique du PAB		
accompagnateur est actualisée.		
41(.)	41, 11, 1, 1,	5 (11.7)
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Une rencontre interdisciplinaire		
est réalisée pour le résident selon		
le délai prévu à la procédure de		
l'établissement.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions sont mises en place		
pour accompagner les résidents et		
soutenir les proches lors de l'étape		
des soins palliatifs et de fin de vie.		
des soms pamatils et de fill de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents reçoivent certains		
• Les residents recoivent certains	Certains soins	1.S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des servic
*	Certains soins d'assistance et services	
soins d'assistance et services	d'assistance et services	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins	d'assistance et services offerts aux résidents ne	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée.	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydraation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydraation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la	1.S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des servic personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins en mettant à jour les plans de travail des PAB.
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours.	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections est accessible et	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections est accessible et	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections est accessible et	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins spécifiques aux niveaux du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher, des soins d'hygiène, de l'hydratation et de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire et à leur apparence soignée. • L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours. • Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections est accessible et	d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du maintien de leurs capacités fonctionnelles et des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs

Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger.

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, moins de vingt minutes avant le début de l'activité.	L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents.	2. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Un menu alternatif est disponible et proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande. 	 Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. 	 S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le rythme du résident est respecté. Le personnel encourage le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. Le personnel est attentif aux besoins de l'ensemble des résidents.		











Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le comité milieu de vie est actif		
et constitué de différents acteurs		
impliqués auprès des résidents.		
p 4 p		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les lieux sont aménagés et	Les lieux ne sont pas bien	4. S'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu
adaptés aux besoins des résidents	entretenus (peinture,	de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses
et des proches.	plancher).	proches.
	promoner,	P. C.
Les lieux sont propres.		
Les neux some propres.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
4.7	Le milieu de vie n'est pas	5. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé
	animé ou manque	où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives
	d'animation en n'offrant	et adaptées et
	pas la possibilité de réaliser	de leur offrir quotidiennement.
	des activités spontanées de	de lear omm quotatermement
	nature sociales ou	
	occupationnelles.	
	occupationnenes.	
	Les activités individuelles	
	et de groupe ne sont pas	
	offertes sur une base	
	quotidienne.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des bénévoles sont engagés 		
envers les résidents.		
 Différents partenaires de la 		
communauté sont impliqués sur		
une base régulière dans le milieu		
de vie.		

Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites d'évaluation. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.